



**Canadian Blind Sports  
Sports Aveugles Canada**



**ASSOCIATION CANADIENNE DES SPORTS POUR  
AVEUGLES**

**CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR DE GOALBALL**

**Brantford (Ontario)**

**26-28 AVRIL 2019**

## TROUSSE D'INFORMATION

### PRÉSENTÉ PAR L'OBSA

Ontario Blind Sports Assoc. [www.blindsports.on.ca](http://www.blindsports.on.ca)  
Téléphone : 416-426-7244  
Courriel : [richard@blindsports.on.ca](mailto:richard@blindsports.on.ca)  
Personne-ressource : Richard Amelard

### DATES DE LA COMPÉTITION

Les entraîneurs recevront une trousse de l'entraîneur sur le site de la compétition, qui comprendra l'horaire définitif. Les heures indiquées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent changer.

La compétition se déroulera le :

- Samedi 27 avril De 8 h 30 à 19 h 30
- Dimanche 28 avril De 8 h 30 à 14 h
- Dimanche 28 avril Remise des médailles après la finale

### CLASSIFICATION

L'ACSA doit recevoir des documents médicaux pour tous les nouveaux athlètes. L'ACSA fournira un calendrier de classification à une date se rapprochant davantage de la compétition dans les cas où la classification en personne est requise. La classification aura lieu le vendredi soir ou le samedi matin. La présence du classificateur dépendra du nombre d'athlètes à classer. Si vous avez des questions, communiquez avec Sports Aveugles Canada.

### INFORMATION POUR LES ÉQUIPES

#### 1. Arrivée et départ

Aéroport international Pearson à Toronto :  
<https://www.torontopearson.com/#>

Les équipes doivent prévoir arriver à Brantford le 26 avril.

Les équipes doivent assurer leur propre transport aller-retour de l'aéroport.

La location de voitures est possible à l'aéroport pour les équipes souhaitant organiser leur propre transport :

<https://www.torontopearson.com/en/toandfrom/carrentals/#>

Il est aussi possible de prendre le train de l'aéroport vers Brantford :

<https://reservia.viarail.ca/search/tripresult.aspx?t=D&from=bc>

## 2. Transport terrestre

L'hôtel est situé à environ 10 minutes du gymnase.

### Le samedi 27 avril

Le transport terrestre sera assuré de l'hôtel au gymnase à 7 h 30. Le transport sera également offert du gymnase à l'hôtel après le dernier match de la journée.

### Le dimanche 28 avril

Le transport terrestre sera assuré de l'hôtel au gymnase environ 40 minutes avant le début du premier match.

Horaire de transport à confirmer.

## 3. Hébergement

Un bloc de chambres a été réservé au nom du *Championnat canadien junior de goalball* pour les nuits du vendredi 26 avril et samedi 27 avril. Il incombe aux équipes de réserver et de payer les chambres dont elles auront besoin. La réservation doit être confirmée par carte de crédit. Chaque équipe doit réserver et payer les chambres dont elle aura besoin. Le bloc de chambres est réservé jusqu'au **21 MARS 2019**. Le nom des occupants est requis pour réserver les chambres.

Hôtel et centre des congrès Best Western  
19, promenade Holiday  
Brantford (Ontario) N3R 7J4

Site Web : <https://www.bestwestern.com>

Téléphone : 1-800-780-7234 (sans frais) ou 1-519-753-8651

Prix de la chambre (139 \$ ou 159 \$, taxes en sus) comprend :

- Le petit-déjeuner gratuit
- L'accès à Internet haute vitesse gratuit

- L'accès à la piscine intérieure, au bain tourbillons et au sauna
- L'accès au centre de conditionnement physique
- Le café dans les chambres
- Le centre des affaires
- L'accès au restaurant

#### **4. Repas**

Le petit-déjeuner est compris dans le prix de la chambre à l'hôtel.

Un repas du midi sera servi aux équipes et aux bénévoles au gymnase, le samedi et le dimanche.

Le dîner sera la responsabilité des équipes le samedi soir.

#### **5. Boissons et collations**

Les équipes doivent apporter leurs propres boissons et collations.

#### **6. Chiens guides**

Il y a des espaces verts pour les chiens guides au gymnase et à l'hôtel.

#### **7. Tabagisme**

Il est interdit de fumer sur le terrain de l'école. Les fumeurs sont priés de ramasser leurs mégots et de ne pas les jeter sur les trottoirs.

#### **8. Assurance médicale et responsabilité civile**

Il incombe aux équipes de souscrire une assurance responsabilité civile auprès de leur organisme provincial de sport. Elles doivent aussi souscrire une assurance médicale (provinciale).

#### **9. Adhésion**

Les équipes, arbitres et officiels doivent être membres en règle de leur organisme provincial de sport. Les organismes provinciaux de sport ayant des équipes inscrites à ce championnat canadien doivent être membres en règle de l'Association canadienne des sports pour aveugles.

### **RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**

#### **1. Site**

École W Ross MacDonald  
350, avenue Brant  
Brantford (Ontario)

## 2. Réunion des entraîneurs

Les récents enjeux entourant la question des commotions cérébrales dans le sport nous obligent à tenir une discussion sur les soupçons de commotion cérébrale. L'ACSA aimerait débattre de la question le samedi matin.

Les entraîneurs recevront une trousse de l'entraîneur à leur arrivée.

## 3. Personne-ressource du tournoi

Richard Amelard est la personne-ressource du tournoi.

- [richard@blindsports.on.ca](mailto:richard@blindsports.on.ca)
- (416) 426-7244

Stephen Burke est la personne-ressource de Sports Aveugles Canada.

- [stephen@canadianblindsports.ca](mailto:stephen@canadianblindsports.ca)
- 1-403-803-6244

## 4. Arbitres

Sports Aveugles Canada nommera un arbitre en chef et les arbitres. L'arbitre en chef sera responsable de l'affectation des arbitres pendant le tournoi.

Les arbitres doivent se présenter au gymnase le vendredi soir afin de préparer les terrains avant les cérémonies d'ouverture qui se dérouleront le lendemain matin.

L'ACSA s'occupera des arrangements aériens et des chambres des arbitres.

Les arbitres recevront un nouveau maillot d'arbitre de l'ACSA au tournoi.

Les arbitres doivent fournir leurs propres sifflets.

## 5. Règlements de jeu

Le jeu se déroulera selon les règlements de goalball 2018-2021 de l'ISBA publiés sur le site Web de l'Association internationale des sports pour aveugles.

## 6. Ballon de goalball

Le ballon utilisé dans ce tournoi sera de marque Targe. Le jeu se déroulera sur un plancher de bois.

## **7. Cache-œil**

Les cache-œil seront fournis par l'ACSA. L'arbitre en chef déterminera les matchs dans lesquels les cache-œil devront être portés. Les membres provinciaux de l'ACSA ayant des athlètes allergiques aux cache-œil doivent communiquer avec le bureau de l'ACSA et remettre les documents médicaux à cet égard avant le tournoi. L'information sera acheminée à l'arbitre en chef qui trouvera une solution convenable.

## **8. Verres fumés**

Les verres fumés doivent être approuvés par l'arbitre en chef avant les matchs.

## **9. Âge des athlètes**

Tous les participants doivent être âgés de 20 ans ou moins au **26 avril 2019**. La Commission de goalball pourrait permettre la participation de joueurs légèrement plus âgés que l'âge limite afin d'accroître la participation au Championnat canadien de 2019. Communiquez avec l'ACSA afin de discuter de ces possibilités au cas par cas.

## **10. Classification de la vision**

L'ACSA fournira un calendrier de classification à une date se rapprochant davantage de la compétition dans les cas où la classification en personne est requise. La classification aura lieu le vendredi soir ou le samedi matin, si requise. La présence du classificateur dépendra du nombre d'athlètes à classer. Si vous avez des questions, communiquez avec Sports Aveugles Canada.

## **11. Contrôle du dopage**

Les athlètes pourraient subir des tests de dopage au cours de la compétition. Pour obtenir des renseignements sur les substances interdites et le contrôle de dopage, rendez-vous sur le site Web du Centre canadien pour l'éthique dans le sport, au [www.cces.ca](http://www.cces.ca). Assurez-vous que les athlètes et les entraîneurs connaissent les droits et les responsabilités des athlètes, ainsi que les protocoles de tests du CCES.

## **12. Premiers soins**

Des premiers soins de base seront offerts sur le site.

## **RENSEIGNEMENTS SUR L'INSCRIPTION**

### **1. Droits d'inscription**

Les droits d'inscription sont de \$90 par membre de l'équipe (athlète et personnel) payables à l'Ontario Blind Sports Association. Veuillez acheminer les formulaires à l'OBSA et à l'ACSA.

Personne-ressource du tournoi :

Courriel : [richard@blindsports.on.ca](mailto:richard@blindsports.on.ca)

Copie : [stephen@canadianblindsports.ca](mailto:stephen@canadianblindsports.ca)

Adresse postale : Ontario Blind Sports Association  
100 – 101, avenue Sunrise  
North York (Ontario)  
M4A 1B3

### **2. Date limite d'inscription – FINALE – le 26 mars 2019**

Date limite de remise des formulaires d'inscription comprenant le nom et le numéro de chandail de l'athlète, ainsi que les droits d'inscription.

L'Association canadienne des sports pour aveugles et l'Ontario Blind Sports Association remercient les partenaires ci-dessous pour leur appui.

Funded by the Government of Canada  
Financé par le gouvernement du Canada

Canada 



**ACCESSIBLE MEDIA INC.**

AMI-audio | AMI-tv | AMI-télé



